

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PERCÉ

AVIS PUBLIC

**RÈGLEMENT VISANT À CITER À TITRE D'IMMEUBLE PATRIMONIAL
« LA MAISON LEGROS » SITUÉE AU 41, ROUTE DE LA POINTE-SAINT-PIERRE**

AVIS est donné qu'à la séance ordinaire du 2 février 2016, un avis de motion a été donné par un membre du conseil municipal à l'effet qu'à une séance subséquente, un règlement visant à citer « La maison LeGros », située au 41, route de la Pointe-Saint-Pierre, Saint-Georges-de-Malbaie, à titre d'immeuble patrimonial en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*, sera présenté pour adoption.

Toute personne intéressée par ledit règlement pourra faire ses représentations auprès du conseil local du patrimoine de la Ville de Percé au cours d'une séance de consultation publique qui aura lieu le **mercredi 9 mars 2016, à 19 h**, à la salle de l'hôtel de ville, 137, route 132 Ouest, Percé.

Donné à Percé, ce 11 février 2016.

**Gemma Vibert,
Greffière**